



c'est mon  
**conseil communautaire**

Liste des délibérations du  
12 décembre 2023  
Salle de spectacle de La Passerelle  
Nouillé-Maupertuis



Retrouvez toutes les infos sur le [www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain  
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouillé-Maupertuis -  
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du mardi 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle de spectacle de La Passerelle à Nouaillé-Maupertuis, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : mardi 5 décembre 2023.

Date de transmission des délibérations en Préfecture : vendredi 15 décembre 2023.

Date d'affichage : vendredi 15 décembre 2023.

#### Présents :

ASLONNES	M. BOUCHET et Mme GREMILLON ;
CHATEAU-LARCHER	M. GARGOUIL et Mme PEIGNAULT ;
DIENNE	Mme MAMES ;
FLEURÉ	M. PERROCHES et Mme TUCHOLSKI ;
GIZAY	M. GRASSIEN ;
ITEUIL	Mmes MICAULT, BERNE, MM. BOISSEAU et CINQUABRE ;
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	Mme BOUTILLET et M. RICHARD ;
MARCAY	Mme GIRARD et M. CHARGELEGUE (arrivé à la délibération n° 2023/183) ;
MARNAY	M. CHAPLAIN ;
NIEUIL-L'ESPOIR	MM. BEAUJANEAU, GALLAS, Mmes AVRIL et GERMANEAU ;
NOUAILLE-MAUPERTUIS	M. BUGNET et Mme RENOUARD ;
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	MM. MARCHADIER et LOISEAU ;
SMARVES	MM. GODET, SAUZEAU, Mmes PAIN-DEGUEULE et ROUSSEAU ;
VERNON	MM. HERAULT (arrivé à la délibération n° 2023/181) et REVERDY ;
VIVONNE	Mmes BERTAUD, GREMILLON, PROUTEAU, MM. BARBOTIN, GUILLON et QUINTARD.

#### Excusés et représentés :

NOUAILLE-MAUPERTUIS	M. BRUNET a donné pouvoir à Mme RENOUARD ;
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	M. PICHON a donné pouvoir à M. BUGNET ;
VERNON	Mme SAVIGNY a donné pouvoir à M. MARCHADIER ;
	M. HERAULT a donné pouvoir à M. REVERDY (jusqu'à la délibération 2023/180).

#### Excusés :

DIENNE	M. BOTTREAU (S) ;
GIZAY	M. MORILLON (S) ;
MARIGNY-CHEMEREAU	Mme NORESKAL et M. PROUST (S) ;
MARNAY	Mme LAVENAC (S).

Secrétaire de séance : M. BUGNET.

Assistaient à la séance : M. POISSON et Mme DOUTRE - Communauté de communes des Vallées du Clain.

\*(S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 12 décembre 2023 est la suivante :

**2023/174. Enfance-Jeunesse : Aide à la formation des animateurs des ALSH au titre de l'année 2023.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/175. Enfance Jeunesse : Versement d'une subvention à l'ARANTELLE pour l'aide à la formation des animateurs au titre de l'année 2023.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/176. Enfance Jeunesse : Remboursement aux communes de Roches-Prémarie-Andillé, de La Villedieu-du-Clain et de Smarves des charges supplétives pour les activités d'accueil de loisirs sans hébergement réalisées par l'association ARANTELLE pour l'année 2022.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/177. Parentalité et Numérique : Conclusion d'une convention action « Territoires Numériques Educatifs » entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et l'association « ORKS Grand Poitiers ».**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/178. Bâtiments communautaires : Acquisition de la parcelle cadastrée Bo 192 (a) située route des Tourbières auprès de la commune de Roches-Prémarie-Andillé dans le cadre de la réalisation d'un accueil de loisirs communautaire.**

*Rapporteur : M. BEAUJANEAU*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/179. Administration générale : Acquisition des parcelles AC76 et AC78 situées 31 route de Ruffigny sur la commune d'Iteuil (86240).**

*Rapporteur : M. BEAUJANEAU*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/180 : Administration générale : Construction d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) à ITEUIL : demande de subventions.**

*Rapporteur : M. BEAUJANEAU*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/181. Voirie-propreté urbaine : Tarifs 2024 des prestations de balayage.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et CHAPLAIN*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/182 : Prévention des déchets : Conclusion d'un contrat territorial pour le mobilier usagé pour la période 2024-2029 entre la Communauté de communes des Vallées du Clain et Eco-Maison pour la collecte des Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA).**

*Rapporteur : M. BEAUJANEAU ET Mme GIRARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

**2023/183. Budget-Finances : Budget général : décision modificative n°7 : Virement de crédits.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et QUINTARD*

**Approuvé à l'unanimité.**

**Questions diverses.**

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **mardi 9 janvier 2024 à 9h30**  
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Le prochain conseil communautaire est fixé au **mardi 16 janvier 2024 à 18h00**  
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 18H40.

Le Président de la Communauté  
de communes des Vallées du Clain  
M. Gilbert BEAUJANEAU

Le Secrétaire de séance  
M. Michel BUGNET

